

## LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2026

**Le dix-sept février deux mil vingt-six à 18 heures 30**, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.

**Les membres du comité syndical présents** : Jacques GAVROY, Aimé PERRET, Bernard JUILLARD, Gilbert QUEANT, Françoise BOIS (en remplacement de Guy RATEL), Isabelle GROS (en remplacement de Marc BOIS), Pierre MARTINET (en remplacement de Noëlle MAZZOTTA)

**Absents excusés** : Guy RATEL (remplacé par Françoise BOIS), Noëlle MAZZOTA (remplacé par Pierre MARTINET), Marc BOIS (remplacé par Isabelle GROS)

**Secrétaire de séance** : Gilbert QUEANT

**Date de Convocation** : 3 février 2026

Membres en exercice : 7      Présents : 7      Votants : 7

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2026-001	<b>Présentation et approbation du Compte Financier Unique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>après que le Président s'est retiré, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025.</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-002	<b>Affectation de résultat de l'exercice comptable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 5 796 298,09 € de la manière suivante :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 000 000 € au compte 1068 de la section d'investissement</li> <li>- 3 796 298,09 € au compte 002 de la section de fonctionnement (excédent antérieur reporté)</li> </ul> </li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-003	<b>Marché d'architecte-Maîtrise d'œuvre pour la construction de bureaux-ateliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>approuve le marché d'architecte-maîtrise d'œuvre pour la construction de bureaux-ateliers sur les biens immobiliers appartenant aux héritiers de Monsieur Paul JUILLARD sur la commune de St Michel de Maurienne,</li> <li>décide ce marché au groupement ATELIER DT/INGENIUM CETEB/CM ECONOMISTES/AVENIR BOIS ETUDES/DEESIB (mandataire ATELIER DT) pour un montant de 173 500 € HT.</li> <li>autorise le Président à signer le marché.</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-004	<b>Recrutement d'un directeur adjoint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>approuve le recrutement d'un directeur adjoint à temps complet</li> <li>définit le Groupe Fonctionnel du poste entre GF12 et GF14</li> <li>charge le Président et le Directeur du recrutement et d'effectuer les formalités pour l'embauche</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-005	<b>Prime de Partage de la Valeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>approuve la proposition de versement d'une prime de Partage de la Valeur telle que proposé par le Président</li> <li>Ces primes seront versées avec les salaires de mars 2026</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-006	<b>Approbation du Budget Primitif 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>approuve le Budget Primitif 2026 tel que proposé par le Président</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité
2026-007	<b>Document unique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>approuve la version mise à jour du Document Unique,</li> <li>charge Monsieur le président de le tenir à disposition des salariés.</li> </ul>	Ordinaire	Unanimité

Le président,

Jacques GAVROY

